



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

R Prefecture

PÉRIGORD-LIMOUSIN

2022-5-17

Communauté de communes  
PÉRIGORD-LIMOUSIN  
024 494 100752 - 20220929 - 2022\_5\_17 - DE  
Reçu le 05/10/2022  
Département de la  
Publié le 05/10/2022  
DORDOGNE

Séance du 29 septembre 2022

Arrondissement de  
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :

Jumilhac le Grand

Date de la convocation et  
envoi de la note de

synthèse :

21/09/2022

Nombre de membres :

En exercice : 38

Présents : 37

Pouvoirs : 1

**Etaient présent(e)s**

**Mesdames** : BOSREDON CURNIL Sylvie, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, ESCLAVARD Anne-Sophie, FAUCHER Danielle, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick,

**Messieurs** : AUGEIX Michel, BANCHIERI Philippe, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, COMBEAU Bertrand, CURNARIE Pascal, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, GRANET Jean-Claude (suppléant de D. MARCETEAU), JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, REBEYROL Guillaume (suppléant de T. CHASSAIN) SAERENS Grégory, SEDAN Francis, THOMAS Michel, VAURIAC Bernard

**Absents et excusés et procurations** : CHASSAIN Thérèse (absente, remplacée par son suppléant Guillaume REBEYROL), CHIPEAUX Raphaël (absent, donne pouvoir à Bernadette LAGARDE), MARCETEAU Dominique (absente, remplacée par son suppléant Jean-Claude GRANET)

Madame Christine DEGLANE est désignée secrétaire de séance

**GEMAPI : Désignation de délégués pour siéger à la Commission GEMAPI du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin**

Par délibération du Conseil Communautaire du 29 septembre 2022, la communauté de communes a transféré la compétence GEMAPI au Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

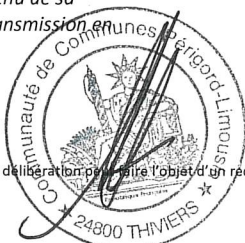
En accord avec les statuts du PNRPL, il convient de désigner ses deux représentants pour siéger à la commission GEMAPI dans le collège des EPCI à fiscalité propre au sein du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.

***Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :***

- ***DESIGNE les représentants suivants, parmi les représentants, pour siéger à la commission GEMAPI du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin :***
  - ***Philippe FRANCOIS***
  - ***Francis SEDAN***

Le Président certifie exécutoire le  
présent acte compte tenu de sa  
publication et de sa transmission en  
Sous-Prefecture

Le Président  
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 30 septembre 2022  
Le Président,

Michel AUGEIX

